



## Commune de Massongex

### Comptes 2018 – Message introductif

#### **Municipalité - Comptes de fonctionnement**

Le compte de fonctionnement de la Municipalité présente une marge d'autofinancement avant amortissements comptables de **CHF 2'345'854.79**. Les principaux éléments significatifs influençant les comptes 2018 sont les suivants :

##### **Administration générale - 0**

Les primes d'assurance perte de gain ont augmenté de manière démesurée pour 2018 (029.305.00). La conclusion d'une nouvelle assurance auprès de l'assureur le plus avantageux équivalait à une augmentation des coûts.

##### **Sécurité publique - 1**

La baisse significative des charges 2018 au niveau de la police du feu par rapport au budget 2018 et comptes 2017 s'explique par un amortissement à 100% en 2017 de notre participation au local du service du feu de Vérossaz (140.331.00).

De nouvelles bornes hydrantes ont été installées lors de la réfection de la conduite d'eau « Route du Chablais » (140.315.02).

##### **Enseignement et formation - 2**

Les charges concernant le personnel auxiliaire de conciergerie (210.301.01) sont nettement plus élevées que budgétées suite à l'engagement de notre nouveau concierge intervenu en milieu d'année 2018 seulement.

Les frais de chauffage (210.312.00) sont plus bas que budgétés étant donné qu'une facture, mal intitulée et concernant 2018, a été comptabilisée dans les comptes 2017. Il en est de même dans le compte (309.312.01), ladite facture étant répartie entre ces deux comptes.

Des travaux non-budgétés au niveau de l'entretien du bâtiment scolaire (210.314.00) ont été réalisés en 2018 dont notamment la pose d'un plafond acoustique, l'installation de la fibre optique, l'entretien de la toiture ainsi que la réparation de pupitres.

##### **Culture, loisirs et culte - 3**

Du matériel de gymnastique a été acheté (309.311.00) en 2018 dont des tapis de gymnastique, des ballons, un but de football.

Des travaux non budgétés ont été réalisés au complexe polyvalent (309.314.01) : connexion WIFI, échange des luminaires de secours et achat de tables supplémentaires pour la salle des aînés.

##### **Prévoyance sociale - 5**

Des coûts nettement plus bas que budgétés ont été enregistrés concernant la garderie (541.365.03) suite à des recettes fédérales touchées rétroactivement. Du mobilier supplémentaire a dû être acheté afin d'accueillir plus de bébés en nurserie (541.365.05).

Les coûts de l'assistance sociale (580.366.02) avaient été budgétés plus haut en analogie avec les coûts 2016. Ce poste est toujours difficilement estimable et peut passablement varier d'année en année.

##### **Trafic - 6**

Les charges de personnel des employés communaux (620.301.00) sont plus hautes qu'au budget 2018 et comptes 2017 étant donné que la répartition de leur salaire au niveau des différents services a été modifiée, 80% des charges salariales au lieu des 30% budgétés.

Les frais au niveau de l'éclairage public (620.312.00) sont justifiés par deux accidents impliquant le remplacement des luminaires.

La marge d'autofinancement le permettant, des amortissements complémentaires ont été effectués cette année (620.332.00).

## **Protection et aménagement de l'environnement - 7**

### Eau potable- 70

Selon la convention signée avec la Commune de Monthey en 2009, cette dernière fournit annuellement et gratuitement un volume de 60'000 m<sup>3</sup> d'eau potable à Massongex. Pour le surplus, Massongex achète à Monthey l'eau au prix de 65% du tarif en vigueur (700.316.00). Vu la sécheresse de l'été passé, l'achat d'eau a été conséquent et a fait augmenter les coûts par rapport au budget 2018 et comptes 2017 laissant apparaître un déficit du service de plus de CHF 60'000.--.

### Eaux usées - 71

Comme déjà indiqué les années précédentes, une révision des tarifs de ce service est urgente. Le déficit s'élève à plus de CHF 75'000.— malgré un amortissement minimal de 1%, bien inférieur au 10% préconisé.

### Déchets - 72

Suite à l'introduction du nouveau règlement sur les déchets, le service est autofinancé. L'introduction de « Gastrovert » coûte passablement cher à la Commune (721.352.01) mais l'effort de la population au niveau du tri des déchets a permis de diminuer presque de moitié le coût des ordures ménagères.

### Cimetière - 74

Les allées ainsi que les bordures du nouveau cimetière ont été réaménagées (740.314.00).

### Correction des eaux - 75

Des frais payés en 2017 (750.314.01) concernant la Bourgeoisie ont été déduits cette année.

## **Finances et Impôts - 9**

Le nombre d'actes de défaut de biens (900.319.00) ne cesse d'augmenter. Il faut savoir que ces débiteurs sont toujours suivis par la société Créditreform. De plus, la provision pour perte sur débiteurs au bilan a été augmentée de CHF 10'000.—, passant à CHF 160'000.--.

Les impôts sur le revenu et la fortune (900.400.00 - 01) comptabilisés en 2018 englobent respectivement un montant de CHF 145'000.— et CHF 40'000.-- concernant l'année 2016.

Les impôts prélevés à la source (900.400.03), les impôts sur les gains immobiliers (900.403.00) ainsi que les prestations en capital (900.403.02) sont toujours difficiles à budgéter et la Commune reste prudente à ce niveau. Des montants non négligeables sont enregistrés pour 2018.

En ce qui concerne les impôts des personnes morales, les impôts sur le bénéfice et sur le capital enregistrent respectivement CHF 100'400.— et 30'000.— concernant 2016. Les provisions sont toujours calculées de manière vigilante, la variation étant moins maîtrisable que pour l'imposition des personnes physiques.

Un emprunt de CHF 1'000'000.— a été renégocié en 2018 sur 10 ans à 0.76 % (940.322.00) permettant de baisser le montant des intérêts.

Au niveau des immeubles, les frais de chauffage du magasin sont plus élevés en 2018 (942.314.01) suite à une panne de chauffage. Quelques frais ont été engendrés au magasin (942.314.02) dont l'installation des stores intérieurs, la réparation de la porte du dépôt et le changement d'une fenêtre au local sous-sol.

## **Municipalité - Investissements**

Les investissements nets s'élèvent à **CHF 1'245'386.65**. Les trois principaux investissements prévus en 2018 n'ont malheureusement pas pu être réalisés. Le premier concerne la mise en conformité parasismique du bâtiment scolaire étant donné que le dossier de mise à l'enquête publique a dû être modifié à plusieurs reprises pour acceptation par le Canton, la réalisation interviendra en 2020. Le second concerne l'assainissement du réseau d'égout repoussé à cette année afin de ne pas réaliser qu'un petit tronçon mais tout un secteur. Et troisièmement, l'investissement prévu au niveau de la déchetterie dont le dossier est resté en suspens au Canton et a donc été remis au budget 2019. De par ce fait, quelques nouveaux investissements, prévus initialement en 2019 ou 2020, ont été réalisés cette année.

### **Administration générale - 029**

L'aménagement du sous-sol du bâtiment de la garderie a été réalisé comprenant un local de pétanque dans l'ancien local à citerne.

### **Police du feu - 14**

L'engin de sauvetage et de travail aérien budgété n'a pas été acheté par le service du feu de Monthey.

Dans le cadre de notre collaboration intercommunale, la Commune de Massongex a participé financièrement à l'acquisition de matériel pour le nouveau pick-up acheté l'année dernière (140.506.00).

### **Enseignement et formation - 21**

La cour d'école s'est dotée d'une nouvelle place de jeux (210.500.00). Des tableaux interactifs ont été achetés pour l'école, dont une partie des coûts est subventionnée par l'Etat (210.506.00 - 210.661.00).

### **Santé – 4 et Prévoyance sociale - 5**

Ces montants sont donnés par l'Etat du Valais.

## **Trafic - 6**

L'étude de requalification urbaine (610.501.01) concernant notre centre du village a débuté. Les coûts de cette étude sont subventionnés par le Canton.

L'éclairage public (620.501.02) a été changé à Daviaz et « Vers-Chez-Combe ».

Les CHF 125'000.— (620.501.11) correspondent à la quatrième et dernière tranche des travaux effectués par FAMSA pour la réalisation du passage inférieur.

Il a été procédé à la réfection du trottoir côté Rhône à la Rte du Simplon (620.501.13) et de la chaussée aux Moulins (620.501.14).

Le bureau d'ingénieurs Sollertia a réalisé les avant-projets au niveau de l'aménagement du centre du village (620.501.15) étant donné que des gros travaux au niveau des égouts sont réalisés dans ce secteur cette année.

Les travaux publics se sont équipés d'un nouveau tracteur conformément au budget présenté (620.506.00).

La remise en état des chemins de campagne « Peiloz » et « Plaine du Rhône » (620.509.11) a été repoussée à plus tard vu les travaux de la troisième correction du Rhône qui ont débuté cette année.

## **Eau potable - 70**

L'assainissement de la conduite d'eau à la Rte du Chablais a été réalisé en 2018 (700.501.00-01).

## **Eaux usées - 71**

La Commune de Massongex a participé financièrement aux coûts de fiabilisation de la station de pompage et du suivi des micropolluants à la Step de Monthey en 2018 (711.522.00).

## **Cimetière - 74**

Une étude a débuté en 2018 concernant la reconversion de l'ancien cimetière (740.501.02).

## **Correction des eaux - 75**

Le Canton n'a toujours pas la possibilité aujourd'hui de préciser la participation des communes aux coûts de la 3<sup>ème</sup> correction du Rhône. Nous portons encore en 2018 le montant avancé par le Canton (750.561.00).

## **Aménagement du territoire - 79**

En parallèle de notre étude de requalification urbaine du centre du village, des coûts interviendront ces prochaines années pour l'examen de notre plan d'aménagement des zones à mettre en conformité avec le Plan Directeur Cantonal et la Loi Cantonale sur l'Aménagement du Territoire.

## **Agriculture - 80**

Il s'agit du 3<sup>ème</sup> acompte de l'étude technique concernant la mise en place du réseau agro-écologique du district de St-Maurice, montant réparti entre les communes concernées et subventionné à 60% par le Canton.

## **Conclusion**

Suite à l'acceptation par l'Assemblée primaire du 18 décembre 2017, la Commune a acquis la menuiserie de l'Hoirie Gollut pour un montant de CHF 825'000.--. La toiture du magasin a été rénovée pour CHF 29'000.--. Ces montants sont comptabilisés dans le patrimoine financier de la Commune, à l'actif du bilan.

L'exercice boucle avec un excédent de revenus de CHF 888'633.94 et une fortune nette de CHF 10'106'577.16. La dette nette par habitant reste négative et laisse apparaître une fortune nette par habitant de CHF 1'645.— qui permettra d'appréhender sereinement les investissements à venir. Les comptes 2018 enregistrent un excédent de financement de CHF 1'100'468.14. Tous les comptes indicateurs sont au vert.

## **Bourgeoisie – Comptes de fonctionnement**

Les comptes 2018 de la Bourgeoisie laissent apparaître un excédent de recettes de **CHF 812.75**.

L'entretien des immeubles comptabilise des charges bien plus élevées que budgétées, ce montant est principalement dû à la rénovation de la toiture du bâtiment. Un montant bien plus conséquent que les années passées et que budgété a été attribué au fonds de rénovation de l'immeuble, des travaux conséquents devant être effectués au café communal ces prochaines années.

Les frais de coupes et transports laissent apparaître un résultat négatif, des frais de coupe à Daviaz concernant 2017 ayant été remboursés par le Triage cette année.

Aucun investissement n'a été réalisé en 2018 pour la Bourgeoisie.

Les comptes 2018 d'investissement et de fonctionnement ont été acceptés par la commission des finances le 23 mai 2019 et par le Conseil municipal le 27 mai 2019.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détail sur les comptes 2018 qui, on vous le rappelle, sont proposés à votre approbation.

L'Administration communale / 24.05.2019  
Sylviane Coquoz                      Céline Morisod  
Présidente                              Caissière